



1 & 2 pour les deux crèches - 3, 4 et 5 pour l'école - 6 pour le centre d'accueil l'Arche.

La région vient de classer crèches et écoles comme bâtiments sensibles et les a exclus des sites acceptables, or les 9 antennes seront pratiquement sur le toit de l'école Sainte-Geneviève. En principe ces bâtiments doivent être mentionnés en bleu, sur les plans mobistar de nombreux bâtiments sont ignorés : **il s'agit des plus proches!**

Plans du dossier mobistar

Plans corrigés et conformes à la réalité

